VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés ci-dessous décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, coutumes et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation, lequel dit lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encoignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par Deney, ingénieur civil et voyer, daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn, notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur ladite rue Annonciation. Laquelle dite propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros cinq, six et sept, laquelle a été acquise par le défunt Frank Lauer, de Alfred Slidell et autres, par acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1832, enregistrée au Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 10-, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine avec une largeur dans le fond de quarante pieds, onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-05 rue Joséphine, aussi d'une rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Kemper et Saratoga, lequel lot désigné par le No trois sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Reston D. Gribble, passé le 9 juin 1859, par devant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilège, servitudes et dépendances sans exception ou réserve. Les améliorations portent les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistent d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1|2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 7 juin 1898, et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, un et demie lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante-deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ six grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

5. Un lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Maden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double, portant les numéros municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St-André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les améliorations portent les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistent d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 7, borné par les rues Popular [maintenant Camp], Magasin, Joséphine et St-André désigné par le No 25 sur un plan par A. Knell et C. Warner, le 4 mars 1848 déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph S. Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente et un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond, et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Prieur [ou Annonciation], et Tchoupitoulas, désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent six pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911, aussi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente pardevant Charles A. Butler, notaire. Les ventes sujettes aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. (Les dépôts ne devant pas porter d'intérêts). 10 0|0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J.L.Onorato

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIÈRES. BUREAU, 910 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

AVIS DE SUCCESSION

Succession vacante de Lewis St. John

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88,307 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florence, avocat.

16 mars—16 20 25

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE ROBERT DORSEY, SR.

No 94,526—Cour Civile de District—Division A—Robert Dorsey, Jr., et al., vs. Robert Dorsey, Sr.

TROIS TERRAINS DE CHOIX

RUE BURDETTE,

Entre Panola et Sycamore, Ilet Rue Fern,

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières,

MARDI, 20 AVRIL 1911.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Robert Dorsey Sr intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr, dossier No 94,526, ledit ordre daté et signé du 16 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI, le 20 avril 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'ilet No 283 borné par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds. Lesdits lots étant numérotés de trois à cinq inclusivement. Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente incluant les frais de certificats requis pardevant W. F. Brewer, notaire, au moment de l'adjudication, déposer 10 0|0 (sans intérêt) du prix d'achat avec

J.L.Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier.

German American Savings Bank & Trust Co., Curatrice 622 rue du Canal

Irv G. Kittredge, avocat pour la Curatrice.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 131 Rue Carondelet,

MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'ilet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet 92, sur un plan du sus-dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, aussi une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage pelousé avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

18 mars—18 19 26—av 2 9 16 18

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR Encanteur—Bureau 823 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même ilet par Pilié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivera, exécuté pardevant Félix Grima, notaire, le 25me jour d'avril 1866; ledit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6''') de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatrevingt-cinq pieds onze pouces (85' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No deux dudit plan, et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept, de là, dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4''') sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces [22' 2"] sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes [10' 1" 4'''] sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce [22' 1"] sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes [18' 6" 4''']; ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux quatre et cinq sur ledit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de forgeron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 30 décembre 1890, enregistré en le Bureau des Transferts, en le livre 136, folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par le dit encanteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

5 mars—5 12 19 26—av 2 5

Stern's Auction Company

Annonce Judiciaire—Succession de Stephen Delahoussaye et épouse—No 96 082—Cour Civile de District, Division A.—Le contenu entier de la résidence bien meublée, No 4534 rue Laurel, à l'encan sur les lieux, VENDREDI le 24 mars à 11 heures a. m.

PAR STERN'S AUCTION CO—JAC H. STERN, Encanteur—VENDREDI, le 24 mars 1911 à 11 heures a. m., sur les lieux No 4534 rue Laurel, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 mars 1911, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les meubles ci-après décrits, à savoir: Meubles de Salon, "Art Square" Ornements. Meubles de chambre à coucher Couvertures, Quilts", Oreillers Stores, Argenterie, Verrerie, Faillance, Ameublement de salle à manger, Ustensiles de cuisine, etc., etc. Conditions—Comptant.

JAC. H. STERN, Encanteur.

Edgar M. Cahn Ed. Laiser, avocats.

12 mars—12 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 88,419 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Maurice P. Woulfe exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

10 mars—10 14 19

Succession de Joseph Catalano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,908—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna Lala, veuve de Joseph Catalano administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. E. Upton, avocat.

14 mars—14 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 93,941—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. P. Loeffel et P. H. Adam, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Joseph Sinai, avocat.

14 mars—14 18 23

Succession de Mme Clara T. Godwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95,611 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Almira Bach, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Zach Spearing, avocat.

15 mars—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 13 mars 1911 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Auguste Tournemire, No 96,121, la propriété ci-après décrite à savoir—

Une moitié de l'intérêt indivis et titre en et à un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet vieux No 21, maintenant 1362, borné par les rues Rousselin, Dorgenois, D'Abadie et Aubry, désigné par le No 6 et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rousselin, 104 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, les taxes de l'année 1911 devant être payées par l'acquéreur, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. Maxime Quoyrouze, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Beckett, No 95,458, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le joli grillage en fer, contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn) Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Slidell), et Monroe (maintenant Teche); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Carr, alors notaire en cette ville, comme plan No 195 de son livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un pas de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété excellente pour placement en une résidence double en bois à deux étages

Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher.

Succession de Mlle Elizabeth Ann Pleasants.

No 95,927—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

MARDI le 11 avril 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 8 mars 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

La magnifique résidence double en bois à deux étages, Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher, contenant vestibules, 9 chambres, chambre à bain de chaque côté, le terrain est désigné comme une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Foucher, Aline et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est désignée comme lettre "C" No ... sur un devis dûment certifié par W. I. Hodgson, encanteur, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, le 9 janvier 1895, d'après lequel devis ledit lot forme le coin des rues Prytanée et Foucher et mesure soixante deux pieds six pouces de face à la rue Prytanée, la même largeur dans le fond sur soixante-trois pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Foucher, ladite portion de terre est une partie d'une plus grande portion de terre (composée des portions de face Nos Cinq, Six, Sept et Huit), acquise originairement par Joseph Fabacher de B. Pico, le 5 avril 1890.

Un placement de mérite qui paiera très bien pour le montant investi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dûes et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les loyers devant appartenir à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente et certificats aux frais de l'acquéreur pardevant J. J. Woulfe, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95,076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Gen'l Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 683, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan, trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0|0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,

Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano et Tabouret.

Philip Werlein, Ltd. vs John Speed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 95,555 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 20 mars 1911, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un Piano et 1 Tabouret.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick, Lewis, Gensler & Schwarz, avocats pour le demandeur.

9 mars—9 15 20

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Marchands de Charbon!

La Louisville and Nashville Railroad Company vendra pour cause au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, à la tête de la rue St-Joseph.

LUNDI, 20 Mars 1911 à 10:30 h. a. m.

Un chargement de charbon. Char No 61,261 L. & N., pesant 83 630 livres, consigné à R. P. Hyams Coal Co., compris en le Bill de Dépenses 2787 le 14 février 1911. La vente en vertu de la loi No 167 de la Session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente, sur leur en commun de tout fret non réclamé et stipulant la disposition des etc., produits.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet.

8 mars—8 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé du 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié d'intérêt indivis en et à un certain lot de terre dans l'ilet 77-, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hemecourt, Solomon et l'ave de Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chisnos Miles, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et de déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'ilet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chisnos Miles, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigible en l'année 1911, et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 2ème jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District, de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'ilet No 56, borné par les rues Mandeville Villeré (autrefois Girod) Marigny et N. Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), sur un plan tracé par J. Pilié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville, et comprennent un cottage double contenant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur du billet et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. Edward S. Ellis, notaire.

MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange N.O. Boite 112, Nouvelle Orléans, Lne

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion

Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la New Orleans Land Co. "addition" faisant face au Bayou St-Jean près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Marie Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (2ème étage—JEUDI le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1er Dix-sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'ilet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooke, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à quatorze, inclusivement dans l'ilet No 916, borné par les rues Scott, Fort, Esplanade et Brooke. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Onze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 931, borné par les rues Scott, Brooke, St-Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurant chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles, et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

4me Onze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 932, borné par les rues Scott, Brooke, Memphis et Conti, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots 1 et 2 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les lots 3 et 4 mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces, entre lignes parallèles. Lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos 8 et 9 mesurant chacun trente pieds six pouces trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

5me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 933, borné par les rues Scott, Brooke, Conti et Vicksburg, désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 3, 4 et 5 mesurant chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesure trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 7 et 8 mesurent chacun trente pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre-vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 9 mesurant trente pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 10, 11 et 12 mesurant chacun trente pieds, six pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles, et les lots 13 et 14 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles.

6me Treize certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 934, borné par les rues Scott, Brooke, Bienville et Vicksburg, désignés par les Nos 1 à 13 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent seize pieds un pouce et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure vingt neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Bienville de cent vingt-neuf pieds neuf pouces. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à la rue Scott, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 7 mesurant vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant vingt neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Vicksburg de cent vingt neuf pieds, neuf pouces et les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent seize pieds, un pouce et quatre lignes entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan de cela par Chas De l'Isle, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Laresche, notaire, le 13 juin 1862. Les propriétés ci-dessus décrites devant être vendues par terrain, d'après la subdivision de cela, d'après le plan annexé à un inventaire de ladite propriété, dressé par Jules F. Meunier, notaire, le 16 février 1911.

Conditions—Comptant; les actes de vente

Albert Paul.

aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, notaire, les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en l'année 1911.

Un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat exigé au moment de l'adjudication.

William Winans Wall, avocat pour le demandeur.

Roger Meunier et J. P. Baldwin, avocats pour le défendeur.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple de Valeur du 7me District,

2203 RUE SHORT,

Encoignure de la rue Sycamore, avec Grand Terrain Attrayant.

Succession de Christian Wolff.

No 94,383—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 13 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté du 8 mars 1911, pour le compte de la succession de Christian Wolff, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Short, Sycamore, Neron et Fern, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur entre lignes parallèles de 124 pieds, 6 pouces et façade à la rue Sycamore.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple connu comme 2203 rue Short, les terrains sont hauts, avant des arbres fruitiers, etc., et près du Parc Palmer, la Place Panola et plusieurs maisons modernes et élégantes, et à un ilet de l'avenue Carrollton.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans avec 8 0|0 d'intérêt par an, et garanti par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1911 et la facture de pavage qui sera assessée contre ladite propriété.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire, un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

F. Rivers Richardson, avocat.

12 mars—12 19 26—av 2 9 13

VENTE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE CHOIX

No 2647 Ste-Anne, près de la rue Broad

—ET—

Deux Grands Terrains contigus, près du marché Maestri, écoles et églises.

Succession de Jean Baptiste Daste.

No 93,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 2 février 1911, dans l'affaire de la succession de Jean Baptiste Daste, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 340, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Broad et Dorgenois; lesdits lots mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St Anne sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 163 pieds, mais par un arpentage subséquemment fait par William P. Kaiser, architecte et voyer, daté du 24 février 1911, les trois lots de terre ci-dessus ont été désignés sur ledit devis ou arpentage par les lettres A, B et C, et subdivisés comme suit:

1° Le lot A, le lot le plus près de la rue Broad mesurant 37 pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 163 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent le grand cottage résidence confortable avec une addition de 2 étages dans le fond, et capable d'être subdivisé en cottage double, bâtisse dans le fond, etc.

2° Les lots B et C sont contigus au lot ci-dessus et mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 163 pieds entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus, avec son grand terrain et améliorations est spécialement désirable pour personnes ayant des wagons, basse cour, etc., près des marchés, lignes de chars électriques et toutes convenances.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0|0 d'honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1911. Le acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Sidney F. Gautier, notaire, un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Paul L. Fourchy, avocat.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT

5944-46 rue Laurel,

Près de State, faisant face au Parc Gilmore

Succession de William Lemmler.

No 95,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 17 février 1911, dans l'affaire de la succession de William Lemmler, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela, communément appelée Bloomingdale, dans l'ilet désigné par le No 8 sur le plan original de Bloomingdale, lequel est borné par les rues State, Laurel et Preston et la ligne de Hurstville (ou la rue Eléonore). Ledit lot est désigné par le No 17 sur un devis dressé par W. H. Reynolds, ingénieur civil, daté du 12 juin 1895, et d'après cela, mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 7 pouces et 4 lignes en largeur dans le fond sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 5944-46 rue Laurel, comprenant un joli cottage double attrayant, subdivisé (de chaque côté) en salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine, etc., gaz partout, construit retiré du trottoir et ligne de terrain, grillage en fer sur le devant, pavage en schillinger, hangar dans le fond, etc.

La propriété est splendidement située, bien entourée et faisant face au Parc Gilmore, et près de tous les agréments, rapportant $15.00 par mois de chaque côté et est susceptible de rapporter au moins $18.00 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et pour la balance, s'il y en a l'acquéreur aura à fournir des billets payables en paiements partiels et égaux, en un et deux ans de la date de l'adjudication, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la dite date; lesdits billets devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et l'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando et la stipulation du paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave A. Llambias, notaire.

Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Charles J. Théard, avocat.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23